

## **D**ispositif d'**A**ccompagnement **M**édico-**E**ducatif

Borromeï-Debay

Plan d'Amélioration Continue de la Qualité 2021-2026

La validation du projet du DAME Borromeï-Debay constitue un nouveau point d'étape dans le cheminement profond d'une innovation qui n'a pas terminé sa révolution.

Marqueur et repère important dans ce processus, il pose et rassemble des repères indispensables au fonctionnement. Il ne pourrait cependant suffire sans inscription dans la dynamique projective que traduit ce dernier document en organisant les perspectives sur les 5 années de vie du projet déposé en 2021.

#### Ce plan d'amélioration continue de la qualité trouve son ancrage en particulier :

- Dans la reprise des engagements territoriaux présentés en 2019 dans le pré-projet du DAME et validés par l'ARS : développement géographique à l'échelle du territoire du DAME
- Dans l'engagement associatif sur une démarche qualité globale
- Dans la capitalisation des expérimentations déjà engagées et dans les perspectives ouvertes sur le déploiement des dispositifs (par exemple recommandations du rapport 2017 de l'IGAS sur les DITEP)

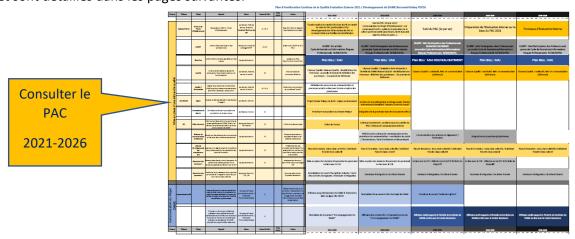
Consulter le tableau des priorités de l'EE 2021

Dans les recommandations formulées par l'Evaluation Externe 2021 en phase avec la démarche d'amélioration continue de la qualité présentée à l'occasion de son ouverture (présentées sous forme de tableau des priorités à la fin de ce document et repris en points d'appui dans le document « *Tableau de Bord PAC DAME* »)

Ces perspectives engagent le dispositif et son équipe dans une démarche qualité globale visant l'amélioration du fonctionnement et des savoir-faire du DAME en fonction des attentes du public :

Mise en place d'une démarche qualité et d'un classeur de référence qualité répertoriant et organisant les procédures internes et externes du DAME (processus et procédures personnes accompagnées : expression, participation et auto-détermination)
<b>Communication du Projet DAME</b> : assurer la lisibilité pour le public, susciter les demandes de prévention pour dynamiser la synergie territoriale,
Place des familles, des aidants et des personnes accompagnées
Evolution des pratiques et innovation dans une dynamique d'organisation apprenante (méthodologie de projet, plans de formation et intégration des RBPP)
Rationalisation de l'implantation en territoire et déploiement inclusif
Dynamique de partenariat (plateforme territoriale de prestations coordonnées)

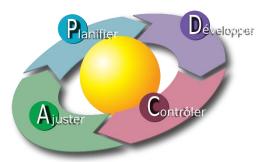
Ces 6 champs définissent l'organisation présentée dans le **Plan d'Amélioration Continue de la Qualité** et sont détaillés dans les pages suivantes.



Mise en place d'une démarche qualité et d'un Classeur de référence qualité répertoriant et organisant les procédures internes et externes du DAME (processus et procédures)

L'évaluation externe 2021 met en évidence un certain nombre de manques liés à la structuration et à la lisibilité de l'organisation du DAME. La transformation en dispositif intégré et le renouvellement profond des pratiques qu'elle engendre amplifie la nécessité de préciser et de mettre en forme les procédures régulant le fonctionnement du DAME.

Ce besoin, conjugué à la nécessité d'une meilleure prise en compte des retours des familles sur les prestations proposées constituent les points d'ancrage du déploiement d'une réelle démarche qualité au sens des normes ISO 9001, en phase avec la démarche d'amélioration continue de la qualité (roue de Deming).



A l'échelle du DAME Borromeï-Debay, la mise en évidence et en forme de cette démarche constitue une nouveauté. Au-delà de la conformité aux attendus actuels du secteur médico-social, cette ambition doit permettre d'envisager une approche unifiée des engagements en termes d'innovation et de développement du dispositif d'une part, et de conformité aux standards réglementaires et légaux d'autre part (Loi 2002-2, Sécurité, Risques Professionnels).

Le **Plan d'Amélioration Continue de la Qualité** du DAME Borromeï-Debay prévoit ainsi sur 5 ans et dans une démarche progressive d'appropriation et d'application des principes de la norme ISO 9001 :

- La mise en place et la rédaction d'un Manuel Qualité
- L'identification des processus fondamentaux liés au fonctionnement du DAME et à la conformité de son organisation (en interne et dans une perspective d'harmonisation centrée sur l'utilisateur dans le cadre des plateformes de prestation coordonnées)
- La généralisation, l'harmonisation et la systématisation de la référence à des procédures précises structurant les processus fondamentaux du dispositif et consignées dans leur forme écrite à travers un Classeur Qualité

# Place des familles, des aidants et des personnes accompagnées : expression, participation et auto-détermination

La stratégie d'amélioration de la qualité des prestations proposées par le DAME est adossée au soutien de l'expression et de la participation des personnes accompagnées et de leur famille pour dynamiser et entretenir l'évolution des pratiques en lien avec leurs attentes.

Le DAME entend intégrer la parole et l'expression des personnes accompagnées et des familles comme critère **principal d'évaluation de son action.** 

La reprise du fonctionnement du Conseil de la Vie Sociale du DAME et la collaboration étroite avec les élus de familles ont été au cœur des actions engagées en 2020-2021 et se poursuivront à travers la mise en place :

- De Cafés de Parents en partenariat avec l'UDAF et l'ERH et de la participation du DAME à un réseau d'actions à destination des familles (informations, espaces de parole, formation des aidants...)
- D'une « gazette » du DAME préparée et diffusée par les parents (projet présenté par les élus du CVS en 2021)
- D'un **futur espace « parents »** (sur le modèle de la « maison des parents » en milieu scolaire) au sein du futur bâtiment du DAME à Lucé

La recherche de cette expression et participation traverse par ailleurs le plan d'amélioration de la qualité dans les domaines :

- De la participation active des familles à l'élaboration du projet d'accompagnement : Fiche Action N°1 « Place des familles »
- De l'accompagnement des parcours avec le DAME : pour une meilleure prise en compte de l'âge et des transitions au cours du parcours 6-15ans avec le DAME Borromeï-Debay
- Du fonctionnement d'un réel service de suite du DAME
- Du lien direct entre familles et professionnels de l'équipe Médico-Psychologique du DAME pour renforcer la compréhension des projets de soin proposés.

# Evolution des pratiques et innovation dans une dynamique d'organisation apprenante (méthodologie de projet, plans de formation et intégration des RBPP)

Le Plan d'Amélioration Continue de la qualité du DAME s'appuie sur une dynamique de formation des équipes professionnelles soutenant l'harmonisation des méthodologies d'intervention en référence aux RBPP et l'adaptation continue aux besoins du public accompagné et à son évolution.

Formations Intra

Plan de développement des compétences

CULTURE PROFESSIONNELLE DAME : ACCOMPAGNER LA DYNAMIQUE

#### Cette dynamique repose sur :

- Le maintien de dispositions de **Supervision d'Equipe** et **d'Analyses de Pratiques Professionnelles** construites en cohérence pour ancrer le développement et la mise en œuvre d'une méthodologie d'intervention adaptée au public et aux pratiques inclusives (démarches psycho éducatives)

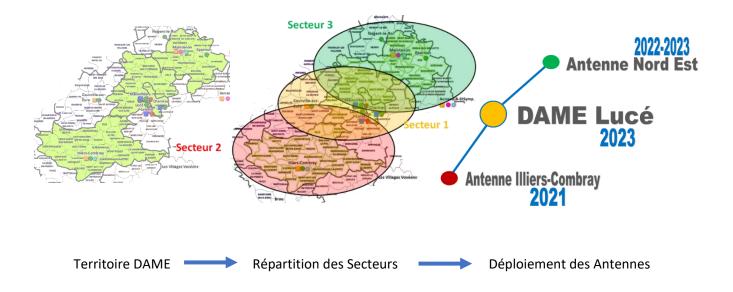
Associatif

- Le Plan de Développement des Compétences / Plan de Formation d'établissement : priorités annuelles définies en équipe, équilibre des formations individuelles et formations collectives en intra.
- Le **Plan de Formation Associatif**: recensement des candidatures, mobilisation des professionnels en fonction des compétences repérées et des besoins de formation (informatique, conduite de réunion, RBPP...)
- Le **plan de formation départemental** en lien avec le déploiement des DAME : formations croisées EN/MS, formation des coordinateurs de projet
- Le recueil des besoins de formation collective à travers les réunions et temps de travail pour proposer des formations intra dynamisant la logique d'équipe et l'adaptation aux besoins à travers la mobilisation des CNR AMI et CNR Accompagnement du Changement. La modélisation de séminaires d'intégration et de mobilisation des équipes.
- Le soutien à l'innovation et la diffusion d'information par la mobilisation des compétences du **Centre Ressource** en Interne : flash infos, supports de communication sur les troubles et les stratégies, dynamique d'essai du WorkShop, newsletter

#### Rationalisation de l'implantation en territoire et déploiement inclusif :

Le projet DAME vise le rapprochement des interventions médico-éducatives des lieux de vie habituels des enfants et adolescents accompagnés : école, domicile, loisirs. Outre le renforcement de la capacité de déplacement et de la mobilité des équipes (disponibilité horaire et montée en puissance de la flotte de véhicules), ce rapprochement doit être envisagé à travers la mise en œuvre d'antennes locales du DAME au sein du territoire.

Le maillage du territoire est programmé sur la base d'un schéma en 3 point superposant l'organisation interne en secteurs à une organisation couvrant le territoire :



Le développement d'une antenne est en cours au sein de la commune d'Illiers-Combray au sud-ouest du territoire du DAME.

Cette première implantation, modélisant le fonctionnement d'une antenne, est dédiée à :

- des interventions médico-psychologiques en proximité des établissements scolaires (orthophonie, psychomotricité, psychologue, groupes co-animés)
- des interventions éducatives au sein des établissements scolaires ou à proximité (environnement de proximité, loisirs, entretiens individuels)
- des rendez-vous famille (réunions de co-construction des PPA, entretiens famille) plus accessibles et plus en phase avec la géographie du projet personnalisé (présence des partenaires plus aisée)

Elle sera suivie de la recherche d'un espace équivalent dans la zone Nord-Est du territoire, en fonction des besoins et des présences effectives dans les environnements concernés.

Le déploiement des Antennes du DAME est, dans le PAC, parallèle au **déménagement du site principal** du dispositif de Mainvilliers à Lucé grâce à la construction d'une nouvelle structure plus adaptée aux besoins du public, unifiée et plus lisible.

#### Déménagement :

La dynamique impulsée par la transformation en DAME s'incarnera à compter de septembre 2023 dans la construction et l'occupation d'un nouvel établissement situé :

#### 3, rue Charles Brune 28110 LUCE

Ce projet, conséquent sur le plan financier, est ambitieux en termes de transformation de l'offre puisqu'il propose d'organiser dans le bâtit la nouvelle démarche d'accompagnement du DAME :

- Unifier un lieu central incarnant l'existence et le fonctionnement du dispositif : réunir les équipes dans un espace de référence pour le DAME, inscrire la communication du DAME dans la géographie en proposant un bâtiment intégré dans le paysage urbain (et non pas en retrait comme c'est le cas actuellement).
- Structurer les actions en inscrivant dans l'espace les modalités d'accompagnement (ambulatoire et accueil de jour, avec des ponts possibles et sans cloisonnement excessifs)
- Adapter le structure du bâtiment au public en proposant un espace accessible, accueillant, modulable et contenant.





Ce schéma de déploiement en territoire soutient le développement du principe initial et prioritaire d'accompagnement de la scolarisation des enfants et adolescents dans leur école de secteur, qui constitue le cœur de projet de l'association PEP28 et du DAME Borromeï-Debay.

Pour des enfants et adolescents dont les besoins d'accompagnement se concrétisent dans un premier temps par une **présence continue d'encadrants médico-éducatifs**, la mise en œuvre de ce principe devient **un objectif de travail**.

Le DAME déploie donc, en concertation avec les autorités de l'Education Nationale et les collectivités locales (communes, département) deux **Unités d'Enseignement Externalisées Ouvertes** proposant le principe d'un **dispositif tremplin** permettant de consolider, en milieu scolaire ordinaire, les compétences psycho-sociales qui soutiendront la scolarisation :

- Au Collège Jean Moulin de Chartres dès la rentrée scolaire 2021-2022
- Dans une école élémentaire en proximité du DAME (Lucé) au cours des deux années à venir

## Dynamique de partenariat (plateforme territoriale de prestations coordonnées)

Le déploiement du DAME en territoire concrétise l'objectif de proximité des accompagnements dans l'environnement habituel de vie des enfants et adolescents accompagnés.

Il doit se doubler d'une réflexion de fond sur la rationalisation des projets engagés en optimisant :

- La ressource de proximité :
  - o Dispositifs de droit commun dans un principe de complémentarité et de subsidiarité
  - Recours aux professionnels libéraux de proximité pour les réponses spécifiques aux besoins (orthophonie...)
- La ressource technique spécifique disponible sur le territoire :
  - Etablissements et services médico-sociaux à vocation ciblée sur un type de trouble ou de handicap : MDPA, SESSAD Olivia (T21), SESSAD APF, DITEP, EEAP
  - Etablissement et services sanitaires impliqués dans les projets des usagers du DAME (CMP, SPIJ, Uditted, Hôpitaux de Jour)

La recherche de cette complémentarité visant la proximité et la réponse la plus technique possible est envisagée à l'échelle :

- De **chaque projet personnalisé** : assurer la lisibilité des interventions et de la cohérence des réponses (qui fait quoi ? où ? Quand ? Pour répondre à quel besoin ?)
- De **chaque institution** : conventions de partenariat, définition des cadres de fonctionnement et de financement des réponses aux projets, clarification des modalités de travail et de communication, processus d'alignement des fonctionnement (créer des ponts organisationnels)
- De **l'ensemble du territoire pour déterminer une cartographie de maillage** accessible, in fine, aux familles et aux personnes : dans mon environnement, quelles réponses à mes besoins, à ceux de ma famille et de mon enfant ?

Ce mouvement conduit ainsi à penser progressivement la mise en place de « plateforme de services territorialisés » tels que décrits par le rapport IGAS 2017 sur le déploiement des DITEP (vers d'autres types de handicaps)

#### Etape 1:

Le DAME soutient, avec ses partenaires de proximité (MDPA, SESSAD APF...) le développement **expérimental d'une plateforme de prestations coordonnées** impliquant la mise en œuvre d'un nouveau modèle de projet personnalisé d'accompagnement.

Ce modèle doit être formalisé et proposé à validation par les instances associatives et les autorités ARS/MDA et EN dans le cadre déterminé par la Loi 2002-2, la loi de 2005, le décret du 2 avril 2009 et le futur décret DAME (place des Equipes de Suivi de Scolarisation et des décisions qui peuvent y être prises).

Il pourra, dans ce cas, être mis en expérimentation dans le cadre des partenariats de proximité du DAME en 2022-2023 avant une évaluation à l'issue d'une première année de fonctionnement

#### Etape 2:.

Ce premier jalon ouvre la voie à des réflexions plus **globale sur la structuration de l'offre à l'échelle du territoire du DAME** (maillage des réponses et accessibilité directe aux personnes et aux familles). La construction de ces réponses territoriales devra être pensée, à partir de 2023 :

- En dynamisant l'exploitation de la ressource « Centre Ressource » du DAME
- En coopération étroite avec l'Education Nationale pour permettre le rapprochement et la mise en cohérence des logiques PIAL Renforcé / DAME

### **Evaluation Externe 2021 : synthèse / Fil Rouge des recommandations**

oi		

	Point N°	
RBPP	1	Formation intra pour les salariés-es pour une meilleure connaissance des RBPP
		Construire un cadre référentiel de RBPP adapté aux spécificités de la prise en charge au DAME et partagé par toutes les
	2	équipes du DAME, les personnes accompagnées et les familles
	3	S'appuyer sur les RBPP pour la réactualisation du projet d'établissement et la prochaine évaluation interne
Place des Familles	4	préciser comment le DAME favorise l'expression et la participation des PA (familles et enfants) et d'analyser le contexte du territoire et les coopérations partenariales à poursuivre et/ou à développer.
	5	Les actions en direction des familles doivent être plus développées, formalisées et analysées.
Projet de Dispositif	6	Définir un plan d'action pour l'amélioration du PE qui définit les modalités de suivi, de son actualisation et de conditions d'amélioration des activités.
		Le PAC de la qualité de l'accompagnement doit être développé sous forme de fiches actions avec des indicateurs
	7	d'évaluation, d'évolution et d'impact
	8	Communiquer le PAC aux familles des bénéficiaires
		Le PE est aussi un outil institutionnel de positionnement, de négociation et de communication mis à disposition des personnel-les, des partenaires, des personnes accompagnées et de leur famille. C'est donc un document qui doit être
	9	accessible en termes de lisibilité.
RH	10	Mettre à jour le DUERP
NΠ	11	Mettre en place les réunions d'expression du personnel
	11	
	12	Organiser des formations collectives interdisciplinaires intramuros répondant à des attentes/ besoins de l'ensemble de l'équipe
		Clarifier la fonction de coordination de parcours (en cours avec l'ARS), en particulier leurs latitudes d'actions vis-à-vis des
	13	familles, des partenaires
	14	Les contenus des fiches de poste doivent être adaptés à la spécificité de l'établissement et à l'environnement de travail
Partenariats	15	Inscrire la stratégie partenariale dans le prochain projet d'établissement (la réflexion est en cours et fera l'objet d'une partie dédiée dans le nouveau PE)

	16	Le DAME doit mieux présenter ses activités et les ressources qu'il peut apporter aux établissements scolaires et préparer en amont l'accueil des élèves en lien avec les enseignant- es
Participation des usagers / Projet personnalisé	17	Dans les rapports d'activités mais aussi dans le projet d'établissement, donner des informations générales sur les caractéristiques du public et son évolution en analysant l'impact sur la prise en charge
	18	Définir une stratégie de communication pour rendre plus lisibles les principes et modes d'intervention du DAME en direction des familles et des structures partenaires
	19	Mieux prendre en compte la place de l'enfant dans le dispositif et le rendre plus acteur-trice de son projet, en particulier en favorisant sa capacité à exprimer des souhaits/besoins et à faire des choix avec des supports adaptés à ses difficultés et à sa pathologie
	20	Organiser des formations sur le sens et les outils d'une démarche évaluative
Démarche Qualité	21	Formaliser l'accès aux différents dossiers dans l'établissement par une procédure
	22	Proposer des temps d'information et de formation collective sur la gestion des risques
	23	Mettre en place un guide de contrôle de la conformité concernant les personnes accueillies, les RH et l'établissement



Les recommandations formulées lors de l'évaluation externe 2021 du DAME Borromeï-Debay sont intégrées au Tableau de Bord du Plan d'Amélioration Continue de la Qualité présenté au format Excel dans le tableau présenté à la suite :